

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2011

**LA FONDATION
QUI PROTÈGE
LES MICRO-ENTREPRENEURS**

FONDATION
RECONNUE
D'UTILITÉ
PUBLIQUE



Entrepreneurs
de la Cité



JÉAN-PIERRE CLAVERANNE

PRÉSIDENT

Cette année 2011 a été très riche en innovations pour la Fondation. Soucieuse de renforcer son action de prévention des risques et de pédagogie, Entrepreneurs de la Cité a lancé plusieurs nouveaux services grâce à la mise en place de partenariats innovants et uniques en France, pour protéger toujours mieux les entrepreneurs vulnérables.

Ainsi, au-delà de l'activité de micro-assurance qui permet de protéger aujourd'hui 2 200 entrepreneurs, la Fondation a totalement renouvelé son site Internet afin de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs et de communiquer plus efficacement sur ces nouveaux services. Pour devenir l'acteur de référence des micro-entrepreneurs dans la gestion de leurs risques, la Fondation a également lancé un Guide Web de l'Assurance en partenariat avec la Fondation Caritas.

Constatant une forte sinistralité liée aux locaux professionnels, la Fondation a lancé un service gratuit de diagnostic des risques grâce à un partenariat avec le groupe Polyexpert : les premiers résultats confirment toute l'utilité de ce service et tout l'intérêt des actions de prévention en amont de la création d'une entreprise.

2011, l'année du changement pour la Fondation Entrepreneurs de la Cité

En 2011, la Fondation a répondu à l'objectif qu'elle s'était fixé l'année dernière : élargir son périmètre d'action pour répondre aux besoins en gestion des risques des entrepreneurs en difficulté. Notre ambition pour 2012 est de consolider ces nouveaux services grâce à l'action de nos partenaires et rassembler encore plus de mécènes autour de la cause de la protection des micro-entrepreneurs grâce à notre nouveau Club Entrepreneurs de la Cité.

Qu'il me soit permis pour terminer, de vous remercier tous au nom des entrepreneurs que nous protégeons.

SOMMAIRE

4

ORGANISATION
ET
GOUVERNANCE

5

RAPPORT
FINANCIER
NOS MÉCÈNES

6

NOS ACTIVITÉS
DE MICRO-
ASSURANCE

9

NOS SERVICES

11

ACTUALITÉS
2011

PROFIL DE LA FONDATION

ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

NOTRE VISION

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion en encourageant l'initiative entrepreneuriale.

NOTRE MISSION

Protéger les personnes vulnérables – chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes, seniors – qui créent leur entreprise.

NOTRE ACTION

- Protéger le projet entrepreneurial grâce à un **produit de micro-assurance adapté à un prix « hors marché »**.
- **Accompagner dans la pédagogie des risques** les micro-entrepreneurs et les réseaux d'aide à la création d'entreprise, grâce à un Guide Web de l'Assurance et des formations gratuites.
- **Renforcer la prévention des risques** grâce à un diagnostic des risques du local professionnel gratuit.

ENQUÊTE DE SATISFACTION 2011

94%

DES CRÉATEURS
ASSURÉS RECOMMANDENT
ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ UNIQUE



ENTREPRENEURS DE LA CITÉ EN CHIFFRES - DÉCEMBRE 2011

• **6 700**
MICRO-
ENTREPRENEURS
ACCOMPAGNÉS
DEPUIS 2007

• **2 200**
ADHÉRENTS
ASSURÉS
SUR TOUTE
LA FRANCE

• **194**
ENTREPRENEURS
SINISTRÉS
ACCOMPAGNÉS
PAR LA
FONDATION
EN 2011

• **30 %**
DES ASSURÉS
EXERCENT LEUR
ACTIVITÉ EN
ZONE URBAINE
SENSIBLE

• **81 %**
DES CRÉATEURS
D'ENTREPRISE
ÉTAIENT
DEMANDEURS
D'EMPLOI

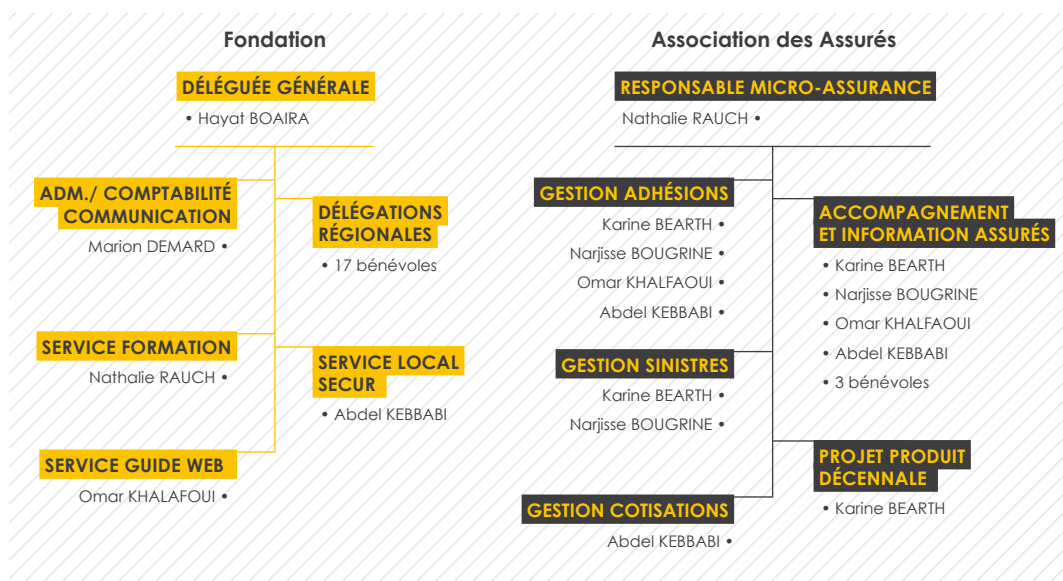
• UNE ÉQUIPE DE **7** SALARIÉS ET **20** BÉNÉVOLES

ORGANISATION

Entrepreneurs de la Cité s'appuie sur deux entités : la Fondation reconnue d'utilité publique et l'Association des Assurés qui représente ses adhérents auprès des assureurs. L'année 2011 a été marquée par l'embauche en contrat de 2 ans de Narjisse Bougrine, conseiller micro-assurance

junior. De plus, pour gérer le développement des nouveaux services de la Fondation, une nouvelle organisation a été mise en place avec l'apparition de trois nouvelles fonctions : chefs de projet Local Sécur, Produit Décennale et Guide Web de l'Assurance.

ORGANIGRAMME DES DEUX ENTITÉS AU 31/12/2011 :



GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

COLLÈGE DES FONDATEURS

APRIL GROUP, représenté par Bruno ROUSSET, Président Directeur Général

CNP ASSURANCES, représenté par Monique DERANCOURT, Directeur des nouveaux partenariats

LA BANQUE POSTALE, représentée par Jacqueline MANOHA, Directeur Innovation Assurances et Services

SGAM AG2R - LA MONDIALE, représentée par Philippe DABAT, Directeur Général Délégué

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Jean-Pierre CLAVERANNE, Professeur des Universités et Président de la fondation Bullukian

Bernard DEVERT, Président de Habitat & Humanisme

Patrice GARNIER, Consultant

Marc NABETH, Responsable Département Micro-assurance chez CGSI Consulting – Chercheur à l'Institut Thomas More

COLLÈGE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes, représentée par Denis COLONGO, Secrétaire Général

France Active, représentée par François DECHY, Directeur du Pôle création d'entreprise

France Initiative, représentée par Marc OLAGNON, Délégué Général Adjoint

Réseau des Boutiques de Gestion, représenté par Marc MERY, Secrétaire Général

L'Association des assurés est gouvernée par un Conseil d'Administration composé de :

Luc MAYAUX, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon

Bruno BELIN de CHANTEMELE, Avocat

Christine THIVILLON, Consultante en organisation

Jean-Bernard COFFY, ancien Directeur « gouvernance et partenariat » de Pôle Emploi

Carole RINGAUD, ex-Directrice de la Fondation Entrepreneurs de la Cité

RIGUEUR FINANCIÈRE ET TRANSPARENCE

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et validés chaque année par un Commissaire aux Comptes du groupe Deloitte-In Extenso.

EMPLOIS	
Mission sociale	229 725
▸ Micro-assurance	201 551
▸ Fonds de solidarité	4 581
▸ Service LOCAL SECUR	3 406
▸ Guide Web de l'Assurance	20 187
Levée de fonds	35 277
Développement partenariats	47 542
Communication	41 995
Frais de fonctionnement	64 989
Excédent de ressources	25 614
TOTAL	445 142

RESSOURCES	
Mécénat financier	104 121
Dons en nature, Mécénat de compétences	28 702
Dons financiers affectés, legs et libéralités	0
Produits financiers	192 906
Subventions publiques	117 321
Autres produits	2 092
TOTAL	445 142

Le mécénat finance directement les missions sociales. Les coûts de fonctionnement de la Fondation sont intégralement pris en charge par les revenus de placement de la dotation initiale, faite par les membres fondateurs.

MERCI ...

**aux mécènes
qui ont permis
de protéger
encore plus
de micro-
entrepreneurs
en 2011**

Aux côtés de nos membres fondateurs, **AG2R - La Mondiale, APRIL, Caisse des Dépôts, CFDP Assurances, CNP Assurances, Evolem, la Banque Postale et Matmut**, quinze mécènes ont soutenu la Fondation en 2011 :

- ALGOE CONSULTANTS
- BIG COMPANY
- DOMEQ
- FONDATION CARITAS
- FONDATION GROUPE SEB
- GRANT THORNTON
- HANNOVER RE
- GROUPE INSIGN
- KABELIA
- LE GRAND LYON
- GROUPE POLYEXPERT
- MAZARS
- MERIDIAM
- VISUAL LINK

PAROLE DE MÉCÈNE

CLAUDE VERCASSON

Claude Vercasson est General Manager d'Hannover Re.

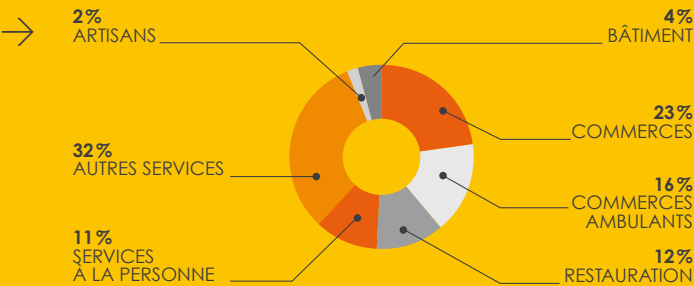
« Hannover Re s'implique dans le concept de micro-assurance dans le monde entier. Le soutien à la Fondation Entrepreneurs de la Cité permet de s'impliquer aux côtés de l'unique action en assurance pour des micro-entrepreneurs en France. »

QUI SONT LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE SOUTENUS PAR LA FONDATION ?

Critères d'éligibilité pour être accompagné et assuré par la Fondation

-
- avoir moins de 3 salariés, moins de 3 ans d'existence et un local inférieur à 100 m² ;
 - avoir obtenu un financement type micro-crédit, prêt bancaire, prêt NACRE
 - ou être accompagné par un réseau d'aide à la création d'entreprise.

Les assurés
Entrepreneurs
de la Cité exercent
principalement
des activités
de service (43 %)
et de commerce (39 %).



45 %

DES ASSURÉS ENTREPRENEURS
DE LA CITÉ SONT DES FEMMES

42 ANS

MOYENNE D'ÂGE DES ASSURÉS

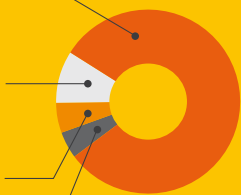
Situation antérieure à la création d'entreprise

81 %
DEMANDEURS
D'EMPLOI

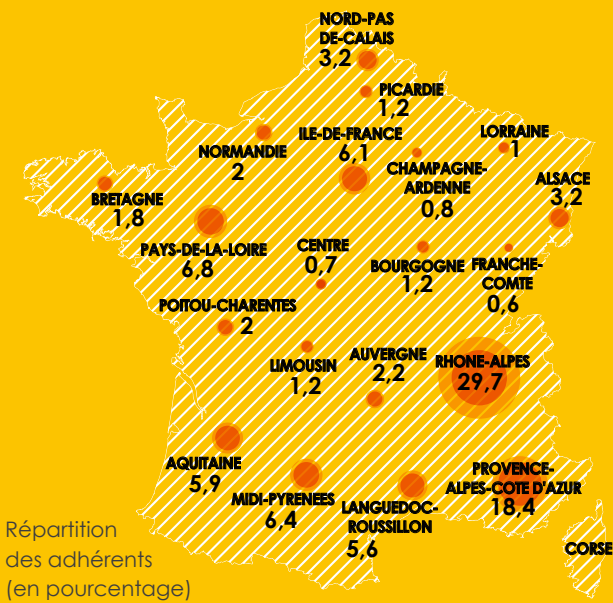
9 %
BÉNÉFICIAIRES
DES MINIMA
SOCIAUX

5,5 %
TRAVAILLEURS
PAUVRES

4,5 %
ÉTUDIANTS
ET SENIORS



Des assurés présents sur tout le territoire français



PAROLE D'ENTREPRENEUR

MARTINE POUPLIN

Martine Pouplin est créateur d'entreprise ; elle a ouvert une boutique de prêt-à-porter féminin à Limoges. Elle était demandeur d'emploi auparavant, sans aucun droit, et avait le projet de créer son activité.

« C'est ma 2^e vie. je voulais penser à moi, me faire plaisir en recevant les gens et en les accompagnant dans leur choix de vêtement. J'ai pris le magasin après un coup de cœur pour le lieu, j'ai créé un cadre qui me ressemble, j'accueille les gens avec plaisir. »

ACTIVITÉ DE MICRO-ASSURANCE : EN 2011, ENTREPRENEURS DE LA CITÉ A FÊTÉ SON 2 200^E MICRO- ENTREPRENEUR ASSURÉ !

2 200 créateurs d'entreprise
sont aujourd'hui protégés
grâce à Entrepreneurs
de la Cité

CHOIX DES GARANTIES PAR LES CRÉATEURS ASSURÉS :

- 76 % EN MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE
- 64 % EN PRÉVOYANCE
- 37 % EN SANTÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2011 :

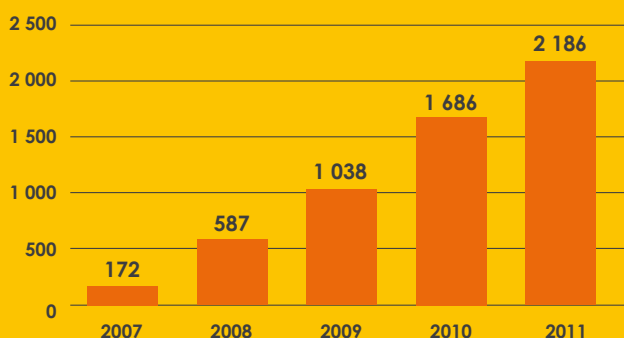
- 500 nouveaux assurés
(- 20 % par rapport à 2010 suite
à une baisse générale de la création
d'entreprise en 2011)
- Une prime annuelle moyenne de
360 € par adhérent

LA TROUSSE PREMIÈRE ASSURANCE : LES 3 GARANTIES CLÉS DU CRÉATEUR À UN COÛT ACCESSIBLE

- Garantie Multirisque Professionnelle
- Garantie Prévoyance / Arrêt de Travail
- Complémentaire Santé

→ À PARTIR DE 1 EURO
PAR JOUR

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSURÉS Depuis 2007



PAROLE D'ENTREPRENEUR

NICOLAS DAVID



Nicolas David,
créateur de
la société
ATTITUDD, société
de support en
communication
durable

« S'assurer
pour 1 € par jour,
c'est un tarif
plus que compétitif ! »

ACCOMPAGNER LE MICRO-ENTREPRENEUR EN CAS DE SINISTRE POUR PLUS DE PÉRENNITÉ

En 2011, 11%
des assurés ont déclaré
un sinistre



194 assurés ont subi un sinistre :

- 115 sinistres Arrêt de travail suite à maladie, accident ;
- 79 sinistres en Multirisque Professionnelle (dégât des eaux, vol, incendie, bris de vitrine, Responsabilité civile, etc.).

L'assurance a permis à ces créateurs frappés par un incident non prévu de pérenniser leur activité en recevant une indemnité journalière en cas d'arrêt de travail ou un remboursement des dommages causés suite à un sinistre.

ENTREPRENEURS DE LA CITÉ : UN PARTENAIRE DES RÉSEAUX D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Entrepreneurs de la Cité travaille en collaboration avec les réseaux qui accueillent les personnes exclues du monde du travail, les accompagnent dans la création de leur entreprise et le financement de leurs projets.



En 2011, la Fondation Entrepreneurs de la Cité a formé plus de 250 personnes au sein des réseaux (micro-entrepreneurs ou conseillers).

PAROLE D'ENTREPRENEUR

SERGE DANIÉLOU

Serge Daniélou,
directeur
BGE Atlantique
Vendée

« Notre BGE recommande Entrepreneurs de la Cité car c'est une structure de l'économie sociale et solidaire ; nous avons la certitude qu'il y aura une réelle écoute et analyse des besoins sans recherche de placement systématique d'une prestation, que les tarifs sont adaptés, accessibles et inférieurs au prix du marché. »

LANCEMENT DU NOUVEAU SERVICE GRATUIT DE PRÉVENTION DES RISQUES DU LOCAL, **LOCAL SECUR**

POURQUOI CE NOUVEAU SERVICE ?

Le choix du local est une étape déterminante dans le succès d'une jeune entreprise.

Toutefois, la Fondation Entrepreneurs de la Cité a constaté que près de 10 % de ses assurés connaissent un sinistre lié au mauvais état du local professionnel.

Ces sinistres, au-delà des frais qu'ils engendrent, sont une source de fragilisation globale du projet d'entreprise et de l'entrepreneur lui-même.

UN PARTENARIAT UNIQUE EN FRANCE AVEC LE GROUPE POLYEXPERT

La Fondation Entrepreneurs de la Cité propose GRATUITEMENT un diagnostic des risques du local professionnel par un expert en bâtiment du Groupe Polyexpert.

Polyexpert, dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise, a accepté de mettre les compétences de ses experts au service d'entrepreneurs fragiles.

L'année 2011 a été une première année test en Rhône-Alpes.



PREMIERS RÉSULTATS :

- Un service très utile : 60 % des locaux visités par un expert sont dans un état moyen voire mauvais (avec fort risque de sinistre dans les 2 ans).
- Taux de satisfaction des micro-entrepreneurs sur ce service : 90 % satisfaits ou très satisfaits.
- Sans la Fondation, 80 % des micro-entrepreneurs n'auraient pas bénéficié d'un service de diagnostic.
- 1 micro-entrepreneur sur 3 a pu renégocier les termes de son bail ou utilisé le diagnostic pour appuyer son dossier de financement.

PAROLE DE PARTENAIRE

JEAN-FRANÇOIS CARETTE

Jean-François Carette,
Secrétaire Général
Polyexpert SAS



« L'action de la Fondation s'inscrit dans le cadre de la démarche de responsabilité sociale d'entreprise du Groupe Polyexpert. C'est pourquoi nous sommes heureux de mettre notre personnel et ses compétences au service d'entrepreneurs vulnérables. »

PAROLE D'ENTREPRENEUR

MAURO GRILLO

Mauro Grillo,
mandataire automobile à Voiron (38)

« C'est agréable quand on est entrepreneur de bénéficier de l'avis d'un expert qui permet de se conforter dans son idée sur un local, et d'être appuyé dans son choix avec un œil extérieur et professionnel. »

2011, REFONTE DU SITE INTERNET POUR UN DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX SERVICES



Le site Internet www.entrepreneursdelacite.org a été renouvelé en juillet 2011 grâce à un partenariat en mécénat de compétences avec la société Visual Link.

+ DE 800 VISITEURS UNIQUES PAR MOIS
SUR NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET !

PAROLE DE MÉCÈNE

DAVID FAURE



David Faure,
PDG de Visual Link

« Nous avons décidé de mettre nos compétences digitales au service de la Fondation. Il nous semble important de pouvoir participer au développement de l'entrepreneuriat en France, par des initiatives permettant à des personnes en difficulté de redonner du sens à leur vie. »

ACTION « PÉDAGOGIE DES RISQUES »

LANCEMENT DU GUIDE WEB DE L'ASSURANCE DES MICRO-ENTREPRENEURS EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION CARITAS

Un guide unique sur le web car :

- le contenu est spécifiquement destiné aux micro-entrepreneurs et s'inscrit dans une démarche « non commerciale » ;
- il propose des astuces et des conseils pour mieux comprendre ses risques, baisser le coût de son assurance, protéger au mieux son entreprise par métier, et détailler les garanties essentielles (50 fiches métier) ;
- c'est un guide en web 2.0 pour permettre aux micro-entrepreneurs et conseillers des réseaux de poser des questions ou faire des commentaires.



PAROLE DE PARTENAIRE

LAURA LIGUORI

Laura Liguori,
Chargée
de projets
à la Fondation
Caritas

« Nous avons trouvé le projet de la Fondation Entrepreneurs de la Cité très intéressant. En effet, il rejoint notre objet social de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en étant destiné aux personnes défavorisées qui souhaitent créer leur entreprise. Il est pour nous primordial que ce type de public puisse connaître les risques liés à sa propre activité afin de sécuriser son projet professionnel. »

PARTENARIAT AVEC APRIL PARTENAIRES POUR LE LANCEMENT D'UNE SOLUTION DE MICRO-ASSURANCE DÉCENNALE POUR LES ENTREPRENEURS DU BÂTIMENT

15 à 20 % des entrepreneurs vulnérables exercent leur activité dans le secteur du bâtiment : ils rencontrent des difficultés pour s'assurer de par le coût de l'assurance décennale et les exclusions liées à cette activité.

Entrepreneurs de la Cité a donc conclu en 2011 un partenariat avec APRIL Partenaires, spécialiste des assurances hors norme depuis 25 ans, pour expérimenter en 2012 ce nouveau produit de micro-assurance décennale.

Cette assurance sera proposée aux micro-entrepreneurs à un tarif « hors-marché » et avec moins de restrictions d'adhésion par rapport aux standards.



PAROLE DE PARTENAIRE

CLAUDE GUÉRIN



Claude Guérin,
PDG
d'APRIL Partenaires

« Ce dossier me tenait vraiment à cœur. Je suis donc très heureux que nous ayons réussi la mise à disposition de ce contrat d'assurance décennale micro-entrepreneur du bâtiment. C'est très gratifiant de permettre l'accès à l'entrepreneuriat pour ces personnes en situation précaire et très en phase avec les valeurs solidaires d'APRIL Partenaires. »

L'AGEFIPH RENOUVELLE SA CONFIANCE À ENTREPRENEURS DE LA CITÉ POUR LA PROTECTION DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE HANDICAPÉS



Fidèle à sa mission sociale et solidaire, Entrepreneurs de la Cité continue à s'engager aux côtés des créateurs d'entreprise handicapés. En 2011, l'Agefiph a renouvelé son partenariat avec Entrepreneurs de la Cité par une convention de deux ans, sur 2012 et 2013.

La Fondation et l'Agefiph travaillent main dans la main afin de proposer aux créateurs :

- la prise en charge de la cotisation à la Trousse Première Assurance par l'Agefiph pendant deux ans ;
- un fonds de solidarité pour les maladies dorso-lombaires.

MÉCÈNES DE LA FONDATION : LANCEMENT DU NOUVEAU CLUB ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

Un premier Club en Rhône-Alpes avant un développement dans d'autres régions. Afin de fédérer ses mécènes et de promouvoir la cause des entrepreneurs vulnérables en France, la Fondation a constitué dès 2011 le conseil d'administration du futur Club Entrepreneurs de la Cité, destiné à être formé de dirigeants qui se mobilisent pour soutenir des micro-entrepreneurs protégés par la Fondation. Philippe Venditelli a accepté de s'engager auprès de la Fondation et de prendre la présidence de ce Club.



PAROLE DE MÉCÈNE

PHILIPPE VENDITELLI



Philippe Venditelli,
Président
du Club
Entrepreneurs
de la Cité
Rhône-Alpes

« J'ai choisi de m'impliquer pour développer l'esprit d'entreprise, accompagner les jeunes des cités et ceux qui ont besoin d'un coup de pouce pour entreprendre. C'est aussi pour moi l'occasion de prouver à ceux qui en doutent qu'on peut être dirigeant d'entreprise et avoir du cœur. C'est enfin l'occasion de réunir d'autres dirigeants qui partagent cette opinion dans un club ouvert, sérieux et convivial. »

FONDATION
RECONNUE
D'UTILITÉ
PUBLIQUE

Protéger
les micro-entrepreneurs,
c'est croire dans le potentiel
de chacun et encourager
l'audace pour créer
en toute confiance.

FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

72, rue Francis de Pressensé
69100 Villeurbanne

TEL 04 37 24 52 75

FAX 04 37 24 52 79

www.entrepreneursdelacite.org



Entrepreneurs
de la Cité